



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SC-43

Restrictions relatives à l'utilisation

Juill. 2026



Sécurité des communications et des systèmes

System and Communications Protection

SC-43 – Restrictions relatives à l'utilisation (PaFF)

Énoncés :

- a. Établir des restrictions concernant l'utilisation et les directives en matière de mise en œuvre pour les composants de système suivants : [\[Affectation : composants de systèmes désignés par l'organisation\]](#)
- b. Autoriser, surveiller et contrôler l'utilisation de tels composants sur le système

Responsable : Aucun

Discussion :

Les restrictions concernant l'utilisation s'appliquent à tous les composants de système, y compris, mais sans s'y limiter, le code mobile, les appareils mobiles, l'accès sans fil et les périphériques câblés et sans fil (par exemple, photocopieurs, imprimantes, numériseurs, dispositifs optiques et autres technologies similaires). Les restrictions concernant l'utilisation et les directives en matière de mise en œuvre sont basées sur le potentiel des composants du système à causer des dommages au système et aident à s'assurer que seul le système autorisé est utilisé.